



**PRÉFET
DU CALVADOS**

Liberté
Egalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

Enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'expropriation des parcelles nécessaires au projet d'extension du tramway de Caen la mer et les opérations qui y sont liées, sur le territoire des communes de CAEN (14 118), de FLEURY-SUR-ORNE (14 271), d'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14 327) et de SAINT-CONTEST (14 566)

Par arrêté du 31 juillet 2025, le Préfet a prescrit une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'expropriation concernant la réalisation de l'extension du réseau de tramway de Caen la mer d'Est en Ouest ainsi que les opérations de travaux qui y sont liés, sur le territoire des communes de CAEN, de FLEURY-SUR-ORNE, d'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR et de SAINT-CONTEST.

Ce projet qui offrira une alternative de déplacement à travers le territoire de la communauté urbaine doit répondre à quatre grands objectifs :

1. Densifier l'offre de transport pour accompagner le développement urbain ; 2. Réduire la place de la voiture dans les déplacements au sein de l'agglomération ; 3. Améliorer la qualité des transports publics et fiabiliser l'exploitation du réseau global de tramway en service en 2029 ; 4. Améliorer le cadre de vie dans le centre-ville de Caen.

Le budget du projet global d'extension du tramway de Caen la mer est évalué à un montant de 288,5 millions d'euros HT (date de valeur : janvier 2021) dont 16,8 millions d'euros d'acquisitions foncières et de libération d'emprises.

Le projet ainsi que les aménagements liés ont fait l'objet d'une procédure d'évaluation environnementale systématique comme l'impose l'article R.122-2 (tableau annexé au présent article) du Code de l'environnement, mais aussi d'une concertation avec garant.

L'enquête publique conjointe se déroulera **du lundi 15 septembre 2025 à 09h00 au jeudi 16 octobre 2025 à 18h00**. Le siège de cette enquête publique est au siège de la COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER sis 16, rue Rosa Parks — CS 52 700 — 14 027 CAEN Cedex 9.

Mme Sophie MARIE, présidente de la commission d'enquête, M. Pierre GUINOT-DELERY et Mme Aurélie LAMÉ membres titulaires de cette commission, sont désignés en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du tribunal administratif de CAEN. Les membres de la commission d'enquête diligenteront cette enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et à l'expropriation pour cause d'utilité publique (cessibilité) en cette qualité.

La communauté urbaine de Caen la mer, maître d'ouvrage, sise 16 rue Rosa Parks – 14 000 CAEN a mandaté la société TRANSAMO, pour une assistance à maîtrise d'ouvrage demeurant au 12 rue Rouget de l'Isle – CS 60174 – 92 442 Issy-les-Moulineaux Cedex – France – SIRET : 39966390500053. Elle est représentée par M. Martin ODEN – directeur de projet.

En tant que personne-ressource sur la partie technique du projet, M. Martin ODEN – Courriel : martin.oden@transamo.com – Téléphone : (mobile) : + 33 6 22 49 93 68 – demeurant à l'adresse ci-dessus répondra à toute question complémentaire.

À compter de la date d'ouverture de cette enquête publique, le dossier d'enquête publique conjointe pourra être consulté soit :

- sous format papier aux lieux, jours et heures indiquées ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER 16, rue Rosa Parks — CS 52 700 – 14 027 CAEN Cedex 9 – Téléphone : 03 31 39 40 00 Courriel : tramway@caenlamer.fr – web : https://www.caenlamer.fr/	– Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30. – Vendredi de 8h30 à 16h30.
Hôtel de Ville de CAEN Esplanade Jean-Marie-Louvel 14 027 Caen Cedex 9 France - Téléphone : 02 31 30 41 00 Contact : https://caen.fr/contact – Web : https://caen.fr/annuaire-equipement/hotel-de-ville	– Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 – Vendredi de 8h30 à 17h00, – Samedi de 9h00 à 12h00.
Hôtel de Ville de FLEURY-SUR-ORNE 10, rue Serge Rouzière 14 123 FLEURY-SUR-ORNE - Téléphone : 02 31 35 73 00 Courriel : mairie@fleury-sur-orne.fr - Web : https://fleury-sur-orne.fr/	– Lundi, mardi et mercredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, – Jeudi de 13h30 à 17h30, – Vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, – Samedi de 9h00 à 12h00.
Hôtel de Ville HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR 11 Place François Mitterrand - 14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR - Téléphone : 02 31 45 33 11 Courriel : mairie@herouville.net – Web : http://www.herouville.net/	– Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, – Le samedi de 9h00 à 11h45.
Mairie de SAINT-CONTEST Place de la Mairie - 14 280 SAINT-CONTEST - Téléphone : 02 31 44 56 14 Courriel : accueil@mairie-saint-contest.fr – Web : https://www.mairie-saint-contest.fr/services.html	– Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 15h30 à 17h30 – Jeudi de 15h30 à 17h30
Pôle vie Quartier Chemin Vert (Nord-Ouest) 5, rue Jean Racine – 14 000 CAEN – Téléphone : 02 31 06 12 90	– Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. – Vacances scolaires : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
Pôle vie Quartier centre et Sud/Ouest 18 avenue des Chevaliers – 14 000 CAEN - Téléphone : 02 31 30 42 46	– Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. (fermeture à 17h00 en période de vacances scolaires).

- sous format numérique aux adresses ci-dessous :
 - Registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6475>
 - Site internet de l'État : <https://www.calvados.gouv.fr/Publications/Avis-et-consultation-du-public/Avis-enquete-publique/Les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours>

À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique conjointe, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet aux lieux indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique, afin d'y être annexées aux registres ;
- sur le site internet de la société « PREAMBULES » au Registre dématérialisé suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6475> ;
- Par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-6475@registre-dematerialise.fr

Le dossier de projet pourra être téléchargé gratuitement sur ces mêmes liens ci-dessus

Les contributions transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6475> et donc visibles par tous.

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, M Martin ODEN, à l'adresse ci-dessus.

La notification individuelle du dépôt de dossier en mairie sera faite par l'expropriant, le président de la communauté urbaine Caen la mer ou son représentant, 15 jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête conjointe, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, aux propriétaires des parcelles ou immeubles considérés, lorsque leur domicile est connu, ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics. La notification de l'arrêté d'ouverture de cette enquête aux titulaires de droits réels sera faite notamment en vue de l'application des articles L.311-1 à L.311-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La commission d'enquête présidée par Mme Sophie MARIE, se tiendra à la disposition du public pour des permanences au siège de cette enquête et à différents lieux précisés ci-dessous pour y recevoir les observations écrites et/ou orales du public, aux jours et heures ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER (siège de l'enquête) Salle des commissions 2 (Rez de chausser)	– Lundi 15 septembre 2025, de 9h00-12h00 (ouverture de l'enquête).

Hôtel de Ville de FLEURY-SUR-ORNE	- Samedi 27 septembre de 10h00 à 12h00.
Hôtel de Ville de CAEN – Salle de réunion de l'État civil	- Lundi 29 septembre 2025, de 14h00 à 16h00 ; - Jeudi 16 octobre 2025, de 13h00 à 16h00 (clôture de l'enquête à 18h00).
Hôtel de Ville HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR – Salle de la rampe	- Samedi 11 octobre 2025 de 9h00 à 11h00.
Mairie de SAINT-CONTEST – Petite salle de réunion	- Mardi 14 octobre 2025 de 13h00 à 15h00.
Pôle vie Quartier Chemin Vert (Nord-Ouest)	- Lundi 6 octobre 2025 de 14h30 à 17h30.
Maison de Quartier centre – Salle d'activités	- Vendredi 19 septembre 2025 de 12h30 à 15h30 ; - Mardi 30 septembre 2025 de 14h30 à 17h30.
Théâtre Caen Esplanade Jo-Tréhard – BP 20 071 – 14 007 CAEN cedex 1 – Téléphone : 02 31 30 48 00	- Mercredi 24 septembre 2025 de 14h30 à 16h30 au Grand foyer.
Stade Michel D'ORNANO – Salle des échecs 23 Boulevard Georges Pompidou – 14 000 CAEN – Téléphone : 02 31 27 14 14	- Mercredi 17 septembre 2025 de 16h30 à 19h30 ; - Jeudi 2 octobre 2025 de 16h30 à 19h30.
Pôle vie Quartier centre et Sud/Ouest – Salle F	- Lundi 22 septembre 2025 de 15h00 à 17h00.

À la fin de l'enquête et dès que disponibles, le public pourra consulter le rapport, les conclusions motivées et les avis favorables, favorables avec réserves ou défavorables de la commission d'enquête à la DUP et à l'expropriation à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, dans les mairies susnommées pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête conjointe.

Le rapport, et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront également consultables et téléchargeables gratuitement, sur les sites internet suivants :

- <https://www.registre-dematerialise.fr/6475>;

- <https://www.calvados.gouv.fr/publications/avis-et-consultation-du-public/avis-enquete-publique/les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours>

Conformément aux dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, le Préfet du Calvados est l'autorité compétente pour prendre la décision concernant la déclaration d'utilité publique au profit de la Communauté urbaine Caen la mer, et la décision de cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération projetée.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE JEUDI 16 OCTOBRE 2025 À 18H00